

Séance du 31 mars 2016

L'an deux mil seize, le trente et un mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT MEDARD D'EYRANS, régulièrement convoqué s'est réuni, en session **ordinaire**, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Christian TAMARELLE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 17 mars 2016

PRESENTS : M. Christian TAMARELLE, M. Pascal BARROUILHET, Mme Laure BENCTEUX, M. Bernard CHEVALIER, Mme Hélène DUPUY, M. Joël GILLARD, M. Claude GRUPELI, M. Patrick GRAMONT, Mme Myriam CAMBOURIEU, M. Yves RIVALETTO, Mme Evelyne LEBAS, Mme Ingrid COMPAN, Mme Véronique MELSBACH, Mme Nadia SABY, M. Xavier VITRAC, Mme Nahéma HALLOUCHE,

REPRESENTES : Mme Stéphanie LAURONCE-YVENOU donne pouvoir à Mme Ingrid COMPAN, Mme Nathalie MALARTIC donne pouvoir à Mme Laure BENCTEUX,

M. Frédéric BORDESSOULE donne pouvoir à Mme Nadia SABY,

M. Joao MARINHO donne pouvoir à M. Christian TAMARELLE,

M. Ludovic ARMOËT donne pouvoir à M. Xavier VITRAC,

ABSENTS EXCUSES : Mme Christelle CHOLLON, M. Lionel MAURIN,

Mme Hélène DUPUY est nommée secrétaire de séance.

Compte Rendu Succinct

1/ Vote des trois taxes : délibération adoptée

TAXES	TAUX 2015	Coefficient de variation proportionnelle	TAUX 2016
Taxe d'habitation.....	13,11 %		13,11 %
Taxe Fonc.Propriétés Bâties.....	21,24 %	1	21,24 %
Taxe Fonc. Non Bâties.....	40,57 %		40,57 %

2/ vote du budget primitif 2016 : adopté

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	2 497 687,10	2 497 687,10
Section d'investissement	1 234 457,16	1 234 457,16

3/subventions aux associations : délibération adoptée : une somme de 28050 euros est allouée aux associations

4) Demande de subvention 2016 auprès du SDEEG pour le renouvellement des foyers lumineux-délibération adoptée
Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal sollicite une subvention au taux de 20% pour 2016 auprès du S.D.E.E.G pour le renouvellement des foyers lumineux de type ballons ou tubes fluorescents et prévoit le plan de financement suivant : subvention S.D.E.E.G 20% 8043,72 euros HT et autofinancement commune 34990,18 euros HT.

5) FDAEC 2016-délibération adoptée

Habilitation de Monsieur le Maire à solliciter la subvention du FDAEC d'un montant de 14 230 euros auprès du Conseil Départemental dans le cadre de travaux de voiries. (aménagement chemin des Sables).

6) Lancement des consultations pour les marchés-délibération adoptée

Les membres du Conseil Municipal autorisent Monsieur le Maire à lancer un marché public de travaux concernant l'aménagement du chemin des sables et à, lancer également un marché public de travaux sur les bâtiments communaux

- Informations/Questions diverses

Compte-rendu des décisions prises par M. Le Maire sur délégation du conseil

-validation site internet

-validation maîtrise d'œuvre sur les différents bâtiments communaux

-Monsieur le Maire donne lecture du courrier envoyé par La Communauté de Communes de Montesquieu qui porte sur la loi NOTRe du 07/08/2015 qui impose la prise de nouvelles compétences par la communauté de communes afin qu'elle continue à bénéficier de la Dotation Globale de Fonctionnement bonifiée. A ce titre, la Communauté de Communes de Montesquieu

sollicite la mairie afin de savoir quelles sont les deux compétences parmi cinq proposées que la commune souhaiterait voir assumer par l'intercommunalité à partir de 2018.

Après échanges, le conseil donne un avis favorable au transfert de la compétence :

- assainissement collectif et non collectif
- eau.

Un courrier sera envoyé en ce sens à la Communauté de Communes de Montesquieu

-Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Communauté de Communes de Montesquieu prend en charge financièrement à compter de 2017 la contribution du SDIS payée actuellement par les communes.

-Monsieur le Maire fait part au Conseil des travaux menés récemment ou à venir sous l'égide du SIAEP (travaux chemin des Prés, rue des Fauvettes, côte de Monteroy)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h10.